

Compte rendu de la réunion Plénière du CLSPD du 06 Juillet 2023

1- Ouverture de la séance par Monsieur Le Maire

Monsieur le Maire souligne la qualité partenariale entre les services de la collectivité et les services de l'Etat impliqués pendant cette période de violences urbaines (PN, PM, SDIS ...). Monsieur le Maire présente les prochains objectifs en termes de prévention et de sécurité : organisation des services Prévention Sécurité tenant compte de l'audit de la Police municipale, déploiement de la vidéo protection (notamment aux abords des écoles...), structuration des actions partenariales entre les acteurs du CLSPD, signature d'une stratégie territoriale de prévention de la délinquance d'ici la fin de l'année.

2- Intervention Monsieur le Sous-Préfet

Monsieur le Sous-Préfet rappelle que la stratégie nationale de prévention de la délinquance (2020/2024) est déclinée au niveau du département par la Stratégie départementale de prévention de la délinquance. Les axes de la stratégie départementale. Le plan d'action du département des Yvelines adapte localement les quatre axes de la stratégie nationale, ainsi qu'un axe dédié à la prévention de la radicalisation.

Axe 1 – Les jeunes : agir plus tôt et aller plus loin dans la prévention

Axe 2 – Aller vers les personnes vulnérables pour mieux les protéger

Axe 3 – La population, nouvel acteur de la prévention de la délinquance

Axe 4 – Le territoire : vers une gouvernance renouvelée

Axe 5 – Lutter contre la radicalisation

La lutte contre les violences intrafamiliales est un des volets importants de cette stratégie. Monsieur le Sous-Préfet souligne l'importance d'agir « plus tôt » sur « les plus jeunes », d'associer la population.

Monsieur le Sous-Préfet et Monsieur le Maire rappellent le besoin de structurer les instances qui permettent de décliner la stratégie locale de prévention de la délinquance.

3- Intervention de Madame la Procureure de la République

Madame la Procureure revient sur les profils des auteurs des violences urbaines, présentés au parquet (comparutions immédiates). Madame la Procureure, rappelle l'importance de l'outil vidéoprotection pour les dossiers judiciairisés.

4- Intervention de Monsieur le Directeur adjoint de la Direction Départementale de la Sécurité Publique (DDSP) et du Commissaire chef de circonscription.

La délinquance portée à connaissance de la Police Nationale est en hausse sur le département des Yvelines pour les 6 premiers mois de l'année 2023. Sur la ville de Mantes-la-Jolie, cette augmentation des faits statistiques serait liée à l'augmentation de l'activité des services fortement mobilisés dans la lutte contre les stupéfiants, conformément à la volonté du Ministre de l'Intérieur. Mantes-la-Jolie représente 3,76% des faits enregistrés par la Police Nationale sur le département (année 2022). 1030 individus ont été mis en cause en 2022.

En 2022, l'intervenante sociale au commissariat a traité 338 situations dont 291 liées à des violences intrafamiliales (71 % concernaient des femmes).

5- Intervention Commandant du SDIS 78

2022 : 3500 interventions sur Mantes-la-Jolie

Baisse avérée du nombre d'incendie volontaires pour les 6 premiers mois 2023 (hors Violences urbaines de fin juin). Baisse également des atteintes aux services de secours lors d'incendies sur la voie publique.

Les sapeurs-pompiers participent à des formations pour se préparer à des interventions en présence d'individus violents (verbalement et physiquement) et ont vu leur équipement adapté (caméras piétons et dotation de gilets pare-lame).

6- Intervention de Monsieur Le Maire sur les objectifs du C.L.S.P.D. pour la période 2023/2026

Monsieur Le Maire fait de la sécurité une priorité et présente les orientations qu'il propose aux membres du C.L.S.P.D. pour la période 2023-2026 avec la signature de la stratégie territoriale de prévention de la délinquance :

- Prévention de la délinquance ciblée vers le public jeune
- Lutte contre les violences intrafamiliales et protection des personnes vulnérables
- Dissuasion « tranquillité publique », déploiement de la vidéoprotection
- Prévention de la radicalisation

Il propose également la mise en place de groupes de travail :

- 1- Prévention-Education-Parentalité avec suivi individuel de familles : détection de comportement à risque de jeunes : Education Nationale - Services de la collectivité, CCAS - Elus - Bailleurs - Police Nationale ...
- 2- Personnes vulnérables : Elus - personnels de la collectivité
- 3- Dissuasion : Police Nationale - Police Municipale

Monsieur le Maire sensibilise les forces de l'ordre à porter une vigilance accrue au quartier de Gassicourt.

7- Echanges informels et questions diverses

Les Résidences Yvelines Essonne

- Mobilisation des gardiens sur le terrain, en particulier lors des émeutes, pour sensibiliser notamment les jeunes.
- Réaffirmation de son soutien et de son implication

Education nationale

- Accord pour intégrer un groupe de travail autour de la parentalité et prévention.
- Les faits établissements qui remontent les plus concernent les atteintes au principe de laïcité et aux valeurs de la République, les conflits parents-professeurs (augmentation du nombre de plaintes).
- Beaucoup d'arrêts des personnels en raison de contacts de plus en plus virulents voire violents avec les parents.
- Le travail contre le harcèlement monte en puissance en parallèle d'une hausse des faits.

Madame la Procureure de la République

- Accélération du travail pour lutter contre les violences conjugales et les violences intrafamiliales.
- La justice a travaillé pour combler les manquements dans les suivis dans le cadre des violences intrafamiliales. Elle doit mener le même travail dans la lutte contre les violences faites aux mineurs, notamment dans les cas de harcèlement.
- Confirme la judiciarisation des rapports, notamment entre adultes, dans le cadre scolaire.

1001 vies habitat

- Convention Sécurité Tranquillité de mars 2022 (Convention Justice-Police-Bailleurs) : application à retravailler pour une mise en œuvre concrète. Exemple du Val d'Oise positif. Souhait de la transmission de l'identité des personnes interpellées dans le cadre de dégradations ainsi que la nature de ces dégradations. Les bailleurs pourraient alors prendre des mesures (exemple : expulsion, rappel, sensibilisation...).
- Mémento et les retours des correspondants de nuit fonctionnent bien.

Préfecture

- Pertinence de travailler sur les résidentialisations.
- Besoin de gardiens en proximité des immeubles.
- Impliquer les forces de l'ordre dans les projets ANRU et les décisions sur la circulation sur la voie publique pour maintenir leur réactivité.
- Remerciements pour la protection du bâtiment du Trésor public lors des émeutes urbaines de juin et la réactivité des élus et des services municipaux.

Perspectives

- Compte-rendu à tous les partenaires
- Mise en œuvre des groupes de travail thématiques
- Plénière en février 2024

Présents :

Ville de Mantes-la-Jolie	Monsieur Le Maire	Raphael	COGNET
Ville de Mantes-la-Jolie	Première adjointe aux Affaires générales et administration	Edwige	HERVIEUX
Ville de Mantes-la-Jolie	Adjoint aux Affaires sociales, renouvellement urbain et politique de la ville	Ibrahima	DIOP
Ville de Mantes-la-Jolie	Adjointe au Maire	Emmanuella	DORAZ
Ville de Mantes-la-Jolie	Conseiller municipal délégué en charge de la Prévention	Marc	DOLINSKI
Ville de Mantes-la-Jolie	Conseiller municipal	Rachid	HAIF
Ville de Mantes-la-Jolie	Conseillère Municipale	Irène	LEBLOND
Ville de Mantes-la-Jolie	Directeur de Cabinet	Guy	DE CHERGE
Ville de Mantes-la-Jolie	Directrice Générale des Services	Aurélie	DHARTOY
Ville de Mantes-la-Jolie	Directrice Générale Adjointe Action sociale et égalité des chances	Marie	BEHAEGEL
Ville de Mantes-la-Jolie	Chef de Service Police Municipale	David	CROS
Ville de Mantes-la-Jolie	Chef de Service PREVENTION	Pascal	HUAR
SOUS PREFECTURE	Sous Prefet	Jean-Louis	AMAT
MINISTERE DE LA JUSTICE	Madame La Procureure	Maryvonne	CAILLIBOTTE
POLICE NATIONALE	Service de Renseignement Territorial	Véronique	DUCLOS
POLICE NATIONALE	Service de Renseignement Territorial	Médéric	PARDONNET
POLICE NATIONALE	Commissaire Chef de la circonscription de sécurité publique	Paul José	VALETTE
POLICE NATIONALE	Commissaire Adjointe Chef de circonscription	Cyrielle	CROISON
POLICE NATIONALE	Commissaire Divisionnaire Directeur Adjoint DDSP	Philippe	COMBAZ
SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS	Commandant de compagnie	Christian	POTEVIN
EDUCATION NATIONALE	Conseiller technique Établissements et vie scolaire	Vincent	PERRILLAT - MERCERO
LES RESIDENCES YVELINES ESSONNE	Directrice Agence	Ilhame	ATILLAH
IRP	Responsable Agence	Tony	DA GRACA
1001 VIES HABITAT	Responsable Habitat	Delphine	JOUANNIC
1001 VIES HABITAT	Chargée de développement urbain et social	Razika	LAIDOUNI
1001 VIES HABITAT	Responsable secteur	Stéphane	HOCHET
1001 VIES HABITAT	Responsable secteur	Justine	DEVILLAZ
BATIGERE IDF	Directrice territoriale	Julie	PERRADOTO

SNCF	Chef d'Unité Opérationnelle Sûreté de Mantes la Jolie	Wolfgang	SCHEPPLER
RATP Cap Mantois	Directeur	Mikael	DURIEZ
Association des commerçants du centre-ville	Président	Sid-Ali	BENMECHICHE
CABINET ERM	Président Directeur Général	Claude	CALVET

Absents :

CONSEIL DEPARTEMENTAL	chefe du service d'action sociale de Mantes	Patricia	VIGNAUD
SNCF	Délégué Sûreté Etablissement	Gérard	AUVRAY